



Ville de Niort  
CS 58755  
79027 NIORT CEDEX  
Direction des Ressources Humaines

## CHARGE(E) D'ETUDES ET DE PROGRAMMATION URBAINE

### DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT

Cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux

#### PRESENTATION

Au sein du Pôle Cadre de vie et aménagement urbain, la Direction du développement urbain et de l'habitat a pour mission de mener des études prospectives et de programmer les planifications urbaines en lien étroit avec la question de l'habitat et ce, dans un objectif de développement durable, associant la cohésion sociale, l'environnement et la redynamisation commerciale urbaine. Elle effectue également des études de programmation et de mise en oeuvre des projets structurants tant sur les aspects liés à la contractualisation, au financement des projets, aux développements de partenariats.

Le 27 mars 2018, la Ville de Niort a été retenue parmi 222 villes bénéficiaires du plan gouvernemental "Action coeur de Ville". La convention cadre cible des actions permettant de planifier et de mettre en oeuvre des opérations répondant à 5 axes sectoriels.

#### MISSIONS

Sous la responsabilité de la Directrice du développement urbain et de l'habitat, l'agent sera chargé de :

- Pilotage transversal, élaboration et planification des actions: projets d'aménagements urbains et architecturaux assurant l'exécution de la convention cadre,
- Préparation et coordination des programmes correspondants,
- Préparation, suivi et coordination financières des actions-opérations et de leurs délais de réalisation, programmation pluriannuelle des études pré-opérationnelles (études d'impacts, dossier loi sur l'eau, ...)
- Montage et pilotage des études externes (consultation des intervenants, AMO, bureaux d'études, ...),
- Pilotage du plan façade,
- Analyse et synthèse de projets,
- Production d'aide à la décision, collaboration à la préparation des instances de contribution à l'animation partenariale des actions.

#### PROFIL

Formation supérieure et expérience dans les domaines de compétences exigées. Niveau Bac +5.

Maîtrise des montages d'opérations urbaines et architecturales.

Connaissances de l'environnement territorial.

Connaissances du domaine de l'urbanisme et du patrimoine architectural et paysager.

Connaissances des acteurs et métiers de l'aménagement (architectes, paysagistes, programmistes) et des domaines transversaux, droit de l'urbanisme réglementaire et opérationnel, droit de la commande publique.

Expérience dans la conduite de projets complexes et de l'animation partenariale.

Travail collaboratif, qualités rédactionnelles et relationnelles.

Esprit de synthèse, rigueur et force de proposition.

Maîtrise des outils de bureautique.

#### CONDITIONS STATUTAIRES

Les agents relevant du cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux.

Les agents inscrits sur la liste d'aptitude après concours ou examen professionnel.

Les agents inscrits sur la liste d'aptitude après avis de la CAP.

Les agents remplissant les conditions pour être inscrits sur la liste d'aptitude.

Les agents de catégorie A des autres filières, sous réserve de conditions d'expérience.

#### REMUNERATION

Conditions statutaires - Régime indemnitaire - Prime de vacances - Prestations sociales.

#### RENSEIGNEMENTS

Après de Madame Nelly THIBAUD, Directrice du développement urbain et de l'habitat - Directrice "Action Coeur de Ville " au 05.49.78.73.20.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation + CV détaillé + photo + copie du diplôme et/ou attestation de réussite au concours), avant le **14/10/2018** , sous la référence : **18E/A07**

Pour les agents de la Fonction Publique Territoriale copie de la dernière situation administrative (grade et échelon).

Pour les candidats reconnus comme travailleurs handicapés, copie de l'attestation de RQTH.

Monsieur le Maire  
Direction des Ressources Humaines  
Place Martin Bastard  
CS 58755  
79027 NIORT cedex